

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE - 2e CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1962

Électrices, Électeurs,

Lorsqu'il y a quatre ans, vous m'avez choisi pour vous représenter, je vous ai dit que le combat qu'il faudrait mener serait rude, mais qu'il en valait la peine, puisqu'en définitive, il n'avait qu'un but :

SERVIR L'HOMME,

aussi bien sur le plan national que local, lui assurer :

DIGNITÉ, SÉCURITÉ, PROMOTION, FIERTÉ.

En m'accordant votre confiance, vous aviez convenu avec moi, que celui-ci devait se traduire :

1° SUR LE PLAN NATIONAL

— **PAR LA MISE EN PLACE** de nos Institutions, l'assainissement de nos **finances**, une politique efficace de **promotion sociale**, **d'industrialisation** de notre région, de modification des **structures agricoles**, **d'équipement** général, et de **Justice** dans tous les domaines, qu'ils soient : **scolaire, social, économique.**

— **PAR LA MISE EN PLACE** de l'*EUROPE*, politique, économique, militaire, ainsi que de la Communauté franco-africaine, libre et fraternelle.

2° SUR LE PLAN LOCAL

— par la mise en œuvre d'une politique hardie permettant de **substituer** au chômage, au marasme des affaires, au départ des jeunes, au désespoir, *LA CONFIANCE, L'ESSOR INDUSTRIEL, COMMERCIAL, AGRICOLE, LE PLEIN EMPLOI ET DE HAUTS SALAIRES.*

4 ANS APRÈS, OU EN SOMMES-NOUS ?

Comment ai-je mené ce combat ?

1. **POLITIQUE NATIONALE**

L'Idéal que j'avais promis de défendre, je l'ai servi **en conscience**. Les Tenants de l'*INCONDITIONNALITE*, au *POUVOIR* ou à l'*OPPOSITION*, se retrouvent tous ensemble aujourd'hui pour me le reprocher ; à croire que leur désir est de voir le *PAYS* n'envoyer siéger à l'Assemblée Nationale que des *ROBOTS !*

N'EN ETANT PAS UN, j'ai toujours fait passer avant tout les *IDEES* que vous m'aviez demandé de servir, même lorsque cela m'a conduit à faire des réserves sur certaines options.

C'est ce qui vous explique que j'ai soutenu le Gouvernement en certains domaines, que je ne l'ai pas suivi dans d'autres.

Je l'ai aidé, soutenu, sur de nombreux plans, comme mes votes, mes interventions, mes questions écrites le prouvent. A titre d'exemples : **VOTE** des lois **scolaires, agricoles,** du **IVe Plan,** de l'**Autodétermination,** des lois de programme relatives à la **recherche scientifique,** à **l'université,** à la **jeunesse,** aux **sports,** aux **travaux publics.**

Je l'ai poussé à agir en déposant des propositions de loi relatives, par exemple, à la politique **d'action régionale**, à l'institution d'un **PLAN de Progrès social**, à l'amélioration de la **Sécurité Sociale**, à la révision des **rentes viagères**, etc...

Je l'ai alerté par des interventions, des amendements, sur la nécessité de rétablir la **retraite des Anciens Combattants**, d'améliorer la **condition militaire**, de se pencher sur les problèmes de nos **Arsenaux**, de leur **plein emploi**, des **conditions de travail** et de **rémunération.**

J'ai attiré, enfin, **son attention** par plus de **7.000** interventions sur les problèmes humains qui m'étaient soumis par les Vieux, les Assurés sociaux, les Victimes de guerre, les Pensionnés, les Agriculteurs, les Travailleurs, les Retraités, etc...

Sur trois points de sa politique j'ai émis des réserves : Elles concernaient **sa conception de l'EUROPE**, sa **politique institutionnelle, la manière** dont fut appliqué le principe même de l'autodétermination que j'avais votée.

Je n'ai pas la prétention d'être infaillible. Peut-être même ai-je commis des erreurs, mais ce que je peux affirmer, c'est que j'ai essayé de vous représenter avec honneur, en donnant à la tâche qui était devenue mienne, par votre volonté, le meilleur de moi-même.

2. POLITIQUE LOCALE

Le **bilan** de l'action que j'ai menée, avec le soutien des Elus Indépendants et M.R.P., **et malgré l'opposition systématique de l'U.N.R.** au Conseil Municipal, **du P.C.** et **du P.S.U., entre autres,** au-dehors, peut se résumer ainsi :

— Classement de **toute** la région brestoise en *ZONE SPECIALE DE* **CONVERSION,** implantation de l'Université à *BREST*, réalisation des promesses faites à mon prédécesseur M. Jaouen, relatives à la *CALE SECHE* et à la *STATION DE QUARANTAINE* que le nouveau régime se refusait à tenir.

EN MOINS DE 4 ANS,

pour le plus grand bien de **la région,** du **monde ouvrier, rural, commerçant, industriel,**

BREST EST DEVENUE

— **UNIVERSITAIRE** avec le C.S.U. (1959), le C.L.U. (1960), l'Ecole Nationale d'Ingénieurs (1961), l'Ecole Supérieure de Commerce (1962), le Centre annexé au Conservatoire des Arts et Métiers.

— **INDUSTRIELLE** avec les 26 petites ou moyennes affaires qui y fonctionnent, ou s'y construisent, avec *C.S.F.*, la *Cie GENERALE DES COMPTEURS,* la « *S.E.A.V.O.M.* », *LE MATERIEL MAGNETIQUE* « *TRANSOCEAN* » qui ont décidé de s'y installer, l'ensemble permettant la création de **7.000 emplois nouveaux.**

— **CULTURELLE ET SPORTIVE** avec ses Ecoles des Beaux-Arts, de Musique (auditorium de 700 places) (1962), la Tour-Tanguy (1962), le Gymnase couvert (travaux commencés), la Piscine couverte (travaux dès Décembre), les Stade d'athlétisme de St-Pierre et de St-Marc (travaux 1963), le Palais des Arts et des Congrès (travaux 1963).

— **UNE VILLE** reliée par avion à Paris en moins de 2 heures.

— **UNE VILLE DE GRANDS TRAVAUX** avec dans **le domaine de l'urbanisme** : la « ZUP » (30.000 habitants, 7.000 Logements, 9 Groupes scolaires, Centres sociaux, Maisons de vieux, Jardins, Lycée, etc...) qui démarrera en 1963, le Pont du Moulin-à-Poudre (en construction), les 100 logements de Kervéguen (1961-1962), les 600 « PSR » obtenus par an à compter de 1963, l'opération Caisse des Dépôts-Ville, qui porte sur 1.500 logements (1963-64-65), avec dans **le domaine du PORT** : la Station de quarantaine (1961), la Cale sèche (1963), la Station de soutage (1963), le Quai des minéraliers (1961), avec dans **le domaine agricole** : les Halles du Pilier-Rouge (1961), les Glacières de Paris (1963), les Abattoirs, avec dans **le domaine industriel** : l'aménagement de Kergonan (1959), de Kerstéria (1961), de l'anse de Saint-Marc (1962), de Kergonan II (1963), avec dans **le domaine social** : 70.000 m² de Jardins nouveaux, des Bains-douches, des Dispensaires, des Centres sociaux (1963-1964), une première Maison de vieux (1963-64).

Cette œuvre doit être poursuivie aussi bien sur le plan local que national. C'est pourquoi je vous demande de me renouveler votre confiance.

Vous savez bien d'ailleurs que le Maire d'une grande Cité ne peut être efficace que s'il est *PARLEMENTAIRE,* que c'est l'intérêt non seulement de *BREST,* **mais de la CIRCONSCRIPTION TOUT ENTIERE**, tant leurs problèmes sont communs.

Ce n'est pas par ambition personnelle ou pour garder un titre souvent très lourd à porter — que je vous dis cela, mais parce qu'il faut encore se battre pour *VOUS,* pour *BREST* et sa *REGION,* parce qu'il faut aussi assurer à tous les *HOMMES* de *CE PAYS,* la **sécurité**, la **promotion**, la **dignité** et la **fierté** sans lesquelles la vie ne vaut pas d'être vécue.

Pour ce *COMBAT-LA*, une fois de plus, je demande à *BREST, GUILERS, GOUESNOU, BOHARS* de répondre *PRESENT !*

Vive *BREST, GUILERS, BOHARS, GOUESNOU !*

Vive la *FRANCE !*

Vu le Candidat :

Georges LOMBARD

Maire de Brest

Député sortant

CANDIDAT D'ACTION SOCIALE

présenté par les Indépendants brestois

Remplaçant éventuel :

François TRÉBAOL

Vétérinaire — Premier Adjoint au Maire de Brest

I.C.A. 21-23 Rue Jean-Jaurès - Brest